

Ministère de la Communauté française
Administration générale de la culture
Centre de prêt de matériel
ZI - Rue des Reines Marguerites 4
5100 Naninne
Site: <http://monmateriel.be>
Courriel: prets.cpm@cfwb.be

Le Centre de Prêt de Matériel est labellisé Qualité
EFQM : Committed to Excellence – 3 STAR

Votre correspondant : Frédéric NOLET
Tél. 081408183
frederic.nolet@cfwb.be

RÉGIONALE DES PATROS LUXEMBOURG

Monsieur Martin Dumont
Rue Montante, 21
5590 CINEY

Naninne, le 3 novembre 2025

Objet : votre demande de prêt de matériel n° N25-2773,
votre courrier du 03.11.2025.

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le matériel d'un volume total de **1,439 M³** et d'un poids total de **380,84 KG** repris ci-dessous pourra être mis à votre disposition.

Matériel CPM	Libellé	Nombre demandé	Nombre disponible	Volume M ³	Poids
1510	Bloc multiprise (4 prises)	10	10	0,01	2,5
1540	Allonge électrique (20 m)	5	5	0,1	20
6490	Micro instrument	3	3	0,009	5,7
6500	Micro cardioïde (chant)	5	5	0,01	5,28
6520	Kit micro batterie	1	1	0,06	18,6
6530	Micro canon	2	2	0,008	2,96
6600	Pied micro	12	12	0,048	42
6610	Pied micro de table	3	3	0,03	3,6
6720	Enceinte passive	2	2	0,38	63
6740	Retour de scène actif	6	6	0,42	136,2

Matériel CPM	Libellé	Nombre demandé	Nombre disponible	Volume M ³	Poids
6750	Pied haut-parleur	2	2	0,006	15
6800	Amplificateur	1	1	0,06	23,5
6880	Préamplificateur (di-box)	8	8	0,008	8
6900	Câble multipaire audio (30 m)	1	1	0,29	34,5

Présentez-vous impérativement aux jours et heures suivants :

- pour l'enlèvement du matériel :

- le 06.11.2025 à 13:00 pour l'audiovisuel (Temps de préparation de 1,7 H)

- pour le retour du matériel :

- le 13.11.2025 à 08:10 pour l'audiovisuel (Durée de vérification de 2,8 H).

Pour que les opérations d'enlèvement et de retour de ce matériel se fassent dans d'excellentes conditions, nous vous saurions gré de respecter les consignes figurant au verso.

Si du matériel audiovisuel (repris sous les rubriques 01 à 19) ou scénique (rubrique 21) figure dans la liste ci-dessus (valeur globale : 16.068,64 euros), celui-ci doit obligatoirement être couvert par une assurance "tous risques" à contracter auprès d'une compagnie de votre choix.

En annexe, vous trouverez une proposition émanant de la compagnie Ethias. Au cas où vous accepteriez les conditions de cette police, nous vous invitons à payer le montant de la prime figurant sur la facture également jointe à la présente ainsi qu'à respecter impérativement les instructions reprises au verso de cette facture. (Au plus tard à l'enlèvement du matériel : nous fournir le volet 2 de cette police dûment complété et signé ainsi que la preuve du paiement de la prime, extrait de compte de votre organisme financier ou récépissé postal). Dans le cas contraire, considérez-la comme nulle et non avenue.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Le gestionnaire
Olivier Pretto

Procuration de rentrée

Prêt n°N25-2773

Je soussigné **Dumont Martin** représentant
valablement l'association Régionale des Patros du Luxembourg Centre & Nord

.....
donne procuration aux personnes ci-après pour rapporter au nom de l'association le matériel faisant l'objet du prêt cité ci-dessus, et signer tout document qui leur sera soumis dans le cadre de ce prêt.

Matériel audiovisuel M. Elisabeth de Harlez.....

Matériel de camping M. Elisabeth de Harlez.....

(Nom et Prénom)

Dumont Martin

Date : 04-11-25.....

Signature du responsable



Procuration d'enlèvement

Prêt n°N25-2773

Je soussigné **Dumont Martin** représentant
valablement l'association Régionale des Patros du Luxembourg Centre & Nord

.....
donne procuration aux personnes ci-après pour enlever au nom de l'association le matériel faisant l'objet du prêt cité ci-dessus, et signer tout document qui leur sera soumis dans le cadre de ce prêt.

Matériel audiovisuel M. Elisabeth de Harlez.....

Matériel de camping M. Elisabeth de Harlez.....

(Nom et Prénom)

Dumont Martin

Date : 04-11-25.....

Signature du responsable

